

Politique & Citoyenneté

LE DROIT DE REGARD DE JUPITER
« C'est Emmanuel Macron qui, in fine, choisira pour l'ensemble des grandes villes et pour Lyon. »
Gérard Collomb Maire de Lyon et ancien ministre de l'Intérieur

UNE DÉLÉGATION PS À SAINT-NAZAIRE
Le Part socialiste a missionné une délégation pour se rendre à Saint-Nazaire afin de « recueillir tous les témoignages des protagonistes et de leur apporter le soutien nécessaire ». Quatre adjointes ont démissionné, après des accusations de violences sexuelles impliquant un élu.

SERVICES PUBLICS

L'opération de com de l'exécutif fait un flop

Une note interne de la Direction des finances publiques sur la « transformation » du réseau des trésoreries détaille le service après-vente d'une réforme qui fait déjà des vagues.

La communication se voulait bien huilée. Après la présentation du nouveau réseau des services des impôts sur l'en-semble du territoire pour 2022, le ministre de l'Action et des Comptes publics est monté au créneau pour l'exemple en vue de la concertation avec les agents, leurs organisations et les élus qui doit couvrir jusqu'à octobre prochain.

« Transférer la trésorerie dans une nouvelle structure de service public, ce n'est pas la fermer. Le service va rester. On va même le développer », affirme Gérard Darmanin dans les colonnes de *Ouest-France*, le 22 juin. Pour assurer sur le même ton le service après-vente d'une réforme qui fait déjà des vagues au niveau local, une note interne, que l'Humanité s'est procurée, a été envoyée à tous les directeurs régionaux et départementaux des finances publiques.

À DIEPPE (SEINE-MARITIME), UNE MOTION SERA PRÉSENTÉE CE JEUDI EN CONSEIL MUNICIPAL POUR S'OPPOSER À LA « CASSE DU RÉSEAU » DES TRÉSORERIES.

préciser le fond du projet. Mais sa présentation est trompeuse : elle mélange l'évolution du réseau territorial de la DGFiP « proprement dit » et celle de « points de contact » généralistes, notamment les maisons France service », dont 500 ont été promises par le premier ministre, estime également Solitaires finances publiques. En la matière, la note interne se fait explicite. Dans les futures maisons France service, « l'accueil de premier niveau est assuré par l'animateur / agent polyvalent d'accueil lui-même (préalablement formé par la DGFiP), avec si possible une réponse à l'utilisateur, peut-on lire. À défaut, une mise en relation avec un agent de la DGFiP sera organisée », y compris par téléphone ou en visioconférence. Au passage, il est aussi jugé « essentiel » de signaler « les communes où la fermeture d'une trésorerie libérerait un bâtiment qui pourrait opportunément accueillir une maison France service ». La boucle est bouclée.

Il « s'agit bien du démantèlement de la DGFiP »

Si le document assure que « les mots-clés de la conduite de la concertation sont : pro-activité, association, pédagogie, écoute, ouverture », il annonce surtout que « le projet de nouveau réseau de la Direction générale des finances publiques (DGFiP-NDLR) doit permettre de répondre à l'effort demandé en termes budgétaires et d'emplois autrement que par une logique de rabot indifférencié ». Soit une logique de rabot quand même. « Cette note confirme notre analyse », affirme Fanny de Coster, secrétaire générale de la CGT finances publiques. À savoir, poursuit la syndicaliste, qu'il « s'agit bien du démantèlement de la DGFiP » avec non plus des services de plein exercice sur le territoire mais « des permanences temporaires et réalisées par des agents non issus de notre administration ». « La communication gouvernementale met l'accent sur la présence de "points de contact", sans

préciser le fond du projet. Mais sa présentation est trompeuse : elle mélange l'évolution du réseau territorial de la DGFiP « proprement dit » et celle de « points de contact » généralistes, notamment les maisons France service », dont 500 ont été promises par le premier ministre, estime également Solitaires finances publiques. En la matière, la note interne se fait explicite. Dans les futures maisons France service, « l'accueil de premier niveau est assuré par l'animateur / agent polyvalent d'accueil lui-même (préalablement formé par la DGFiP), avec si possible une réponse à l'utilisateur, peut-on lire. À défaut, une mise en relation avec un agent de la DGFiP sera organisée », y compris par téléphone ou en visioconférence. Au passage, il est aussi jugé « essentiel » de signaler « les communes où la fermeture d'une trésorerie libérerait un bâtiment qui pourrait opportunément accueillir une maison France service ». La boucle est bouclée.

Outre les citoyens, les collectivités territoriales pourraient aussi pâtir directement de cette réorganisation. Il est ainsi recommandé de vanter l'objectif d'une « meilleure qualité/permanence des tâches de gestion car ne dépendant plus de contingences (postes trop petits, disponibilité des "sachants", absences...) grâce à une équipe de taille significative et un encadrement renforcé ». Une concentration et un éloignement qui inquiètent plus d'un élu. En Seine-Maritime, les maires du Tréport, de Neuchâtel-en-Bray, de Forges-les-Eaux, d'Arques-la-Bataille, de Yvetot et de Dieppe se sont associés pour dénoncer la fermeture de « 46 trésoreries pour les remplacer par 17 services de gestion comptable sur (leur) territoire », et demander « la transparence » sur le « mouvement de suppressions d'emplois ». Une donnée qui, à en croire le « guide » de Bercy, pourrait se faire attendre : « La question du quantum de suppressions d'emplois (...) relève d'arbitrages



Selon le document, il s'agit de « répondre à l'effort demandé en termes budgétaires et d'emplois autrement que par une logique de rabot indifférencié. » Julien Daniel/MYOOP

dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens et de la préparation du projet de loi de Finance », précise celui-ci.

Les directeurs locaux des finances priés de rester discrets

D'ailleurs, les marges de manoeuvre accordées à la concertation sont des plus limitées. Pas à une contradiction près, on peut lire d'abord que « le ministre a insisté sur le fait que la concertation était ouverte sur l'ensemble des sujets », mais, dans la foulée, que celle-ci portera sur « le lieu d'implantation des services et de leurs antennes pérennes », en « nombre constant par rapport à la carte d'entrée en négociation », toute augmentation devant être tranchée nationalement. L'astuce gouvernementale pour faire croire à un réseau plus développé réside dans le point suivant : « Le lieu d'implantation des points d'accueil de proximité

mutualisés et leur nature, voire le nombre, ainsi que les jours ou créneaux de présence d'un agent de la DGFiP » peuvent être négociés, développe le document.

Les directeurs locaux des finances sont d'ailleurs priés de rester discrets autant que faire se peut. « Une communication à la PQR est prévue (...). Au-delà, le recours à la presse n'est pas obligatoire. Il doit s'apprécier au regard du contexte local », explique-t-on, invitant à ne saisir la presse qu'en cas de crispation. Les élus ne sont cependant pas dupes et la contestation commence à se manifester jusque dans les conseils municipaux. À l'instar de celui de Ham (Somme), qui a adopté, en fin de semaine dernière, un vœu pour s'opposer au projet de réorganisation et demander le maintien de sa trésorerie. Pour la concertation « apaisée », c'est raté. ●

JULIA HAMILAOU

La réforme du réseau des impôts suscite toujours l'inquiétude

Alors que la concertation avec les élus et les agents des finances publiques est en cours, des inquiétudes subsistent sur la nouvelle géographie des accueils physiques des services des impôts. Inquiétudes auxquelles tente de répondre le patron national des services fiscaux.

PAR SÉBASTIEN LEROY
sebastienleroy@lavoxdunord.fr

RÉGION. Finies les trésoreries, place aux accueils de proximité. Lancée mi-juin par Gérard Darmanin, la réorganisation du réseau des impôts, qui prévoit pour la région « une présence » dans 28 communes de plus que les 118 actuelles, suscite encore des interrogations. Voire de vives inquiétudes. Hier, le député et secrétaire national du PCF Fabien Roussel l'a écrit au ministre. « Si la carte du réseau 2022 peut paraître séduisante sur le papier (...) Il est à craindre que la plupart de ces accueils de proximité ne soient limités à une permanence mensuelle, à la demande ou sur rendez-vous. » Et le communiste de craindre même pour « la pérennité de ces accueils ».

« Il y a des interrogations et c'est normal. » À Bercy, Jérôme Fournel, directeur général des finances publiques, assume une méthode empathique, souple, « agile » comme on



Gérald Darmanin interpellé par des agents des impôts, lors d'une récente visite à Montreuil-sur-Mer. PHOTO GUY DROULET

dit dans le monde de l'entreprise, pour le tracé de la future carte du service public des impôts. « Ce qu'on cherche à mettre en place, ce n'est pas juste d'aider les gens à se connecter sur un ordinateur. C'est bien un service public de qualité, complet, qui sera capable dans 95 % des cas de traiter à fond, sur place, la demande de l'usager », précise d'emblée le haut fonctionnaire. « Après, dans la durée, il faut qu'on soit en capacité d'adapter notre offre aux attentes de la population. S'il y a un flux suffisant pour une présence de l'administration, fiscale trois jours par semaine ou cinq demi-journées par semaine, on s'adaptera, sachant qu'il y aura aussi des endroits où l'accueil sera permanent. Pareil pour la prise de rendez-vous : peut-être que cela fonctionnera très bien à tel endroit et moins à d'autres. Pour les cas les plus complexes, il faudra qu'on soit capable de faire venir l'agent spécialiste d'une question fiscale particulière sur un accueil de proximité, au plus près de la demande. L'idée est de répondre au juste besoin et de trouver le bon équilibre entre la demande et ce qu'on est

capable de faire. »

Outre les actuels bâtiments des impôts, les accueils de proximité pourront aussi être hébergés dans les futures Maisons France Service, préfigurées aujourd'hui par les maisons de service au public (actuellement 33 dans la région), voire dans des

« Pour les cas les plus complexes, il faudra qu'on soit capable de faire venir l'agent spécialiste. »

mairies volontaires. Jérôme Fournel précise que les réformes fiscales – fin de la taxe d'habitation qui représente 40 % du flux en trésorerie et prélèvement à la source – facilitent le redéploiement des agents, y compris en les incitant à quitter les grandes villes. Les syndicats, eux, rappellent que chaque année, les agents sont de moins en moins nombreux. ■